

Entretien auprès de Pascal Chatagnon et Yann Bergot



Entretien par [Denis Cristol](#), mené auprès de Pascal Chatagnon, adjoint au maire en charge de la participation citoyenne, de la vie associative, de la proximité et de la ville apprenante, et de Yann Bergot directeur général des services d'Évry-Courcouronnes, labellisées « ville apprenante » par l'Unesco.

Bonjour à vous deux, comment développer une ville apprenante ? Pouvez-vous l'illustrer à travers le cas du territoire d'Évry-Ville-Nouvelle.

La démarche engagée prend racine dans l'histoire du territoire d'Évry-Ville-Nouvelle, ville monde. Depuis de nombreuses années, la jeunesse et la diversité de sa population ont conduit à une très forte attention aux questions d'éducation dans les quartiers et à ne rien s'interdire en termes d'expérimentation, comme avec l'approche relative aux « cités éducatives » menée en étroite collaboration avec l'État et l'Éducation nationale depuis 2019. Être une ville apprenante, c'est presque une « philosophie de la ville nouvelle ».

Plutôt que d'aborder la diversité de la population comme un poids, il s'agit de construire un levier d'action, de partage d'expérience et d'enrichissement mutuel pour renforcer le sentiment d'appartenance sociale et la citoyenneté. En 2018, les villes d'Évry et de Courcouronnes ont engagé un processus de création de « commune nouvelle ». À partir de ce moment, les échanges qui ont eu lieu avec l'État, le rectorat se sont concentrés sur la volonté de mettre en avant des richesses du territoire pour en augmenter l'attractivité notamment avec les établissements supérieurs, le Génopole, l'université d'Évry attachée à Paris-Saclay XIVE, université au classement de Shanghai. La « couleur » de la ville apprenante s'est naturellement détachée avec l'idée de « culture scientifique comme projet partagé ».

Le processus de maturation à la labellisation Unesco a été ponctué d'un hackathon pour préparer la candidature. Toute la communauté éducative locale, incluant les associations, a pu s'agréger comme le Réseau réciproque d'échange des savoirs (RERS), un GIP (groupe d'intérêt public) associé à des missions de recherches franco-québécoises pour progresser et s'enrichir, par exemple avec

l'expérimentation dès 2011 du dispositif de prévention du décrochage scolaire « Alternative suspension » et plus globalement agir sur les thématiques de « persévérance scolaire » et de « réussite éducative ». Un élu porte et suit de près le projet.

Quelles ont été les différentes initiatives et actions menées ?

Sur le territoire, il y a des habitudes de travail (culture de la concertation), un réseau d'équipements et beaucoup de sujets ayant trait à la politique de la ville. Il est donc plus facile de mobiliser des acteurs associatifs. Les acteurs tels que le Génopole et les grandes écoles nécessitent encore d'être apprivoisés pour apprendre à travailler ensemble. Mais cela coïncide à un moment où les grandes écoles ont besoin d'ouvrir leurs murs, d'irriguer la ville et ses habitants et d'être pleinement reliées aux territoires dans lequel elles sont pour faire valoir la qualité de leur formation et contribuer à l'attractivité. Lors des rentrées universitaires, cela permet de faire le lien entre la qualité des formations offertes et l'offre du territoire pour mener des projets à partir de cette dynamique, de nouveaux projets de coopération naissent, comme la réponse en coalition d'acteurs du territoire à un challenge lancé par la communauté européenne ICC (ville intelligente). La journée de lancement du label en présence d'un représentant de l'Unesco est marquée par l'installation d'une « microfolie » qui a pour objectif de promouvoir cette culture scientifique visée par la ville. Il s'agit d'installer une proximité avec les approches scientifiques et de faire découvrir le numérique, les potentialités des fab labs, mais également de s'initier à la réalité virtuelle en lien avec une grande chaîne de télévision, d'offrir un espace pour mettre en scène la science, car la dimension culturelle fait partie de la ville apprenante. Ce temps de lancement et les initiatives qui vont perdurer participent à la création d'un patrimoine de mémoire et d'imaginaire pour les temps à venir.

Comment qualifier une telle dynamique ? Pour quels résultats ?

La dynamique de ville apprenante enclenchée est avant tout une fonction d'entraînement de tout le territoire où chacun peut apporter son propre champ d'activité au bien commun. Une ville apprenante est en effet une ville qui mobilise effectivement ses ressources et tous les acteurs de son territoire pour dynamiser et multiplier les opportunités d'apprendre à tout âge et valoriser toutes les formes de savoirs.

Dans un territoire avec beaucoup d'initiatives et de richesses, il y a un enjeu de pilotage et d'animation. La production de la candidature a permis de fédérer de nombreux acteurs d'horizons différents, propices à des collaborations fructueuses. Elle a aussi contribué à inscrire durablement la concertation dans les modes de faire, et permis de construire une base identitaire commune.